

Sainte-Monique (Québec) : bientôt un hôtel dans l'église délaissée et à vendre ?

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Eglise Universelle](#)

Date : 23 février 2021

Les québécois appellent cela une « *conversion* ». Autrement dit une reconversion d'une église en un espace public, ou pour une autre destination (immeuble, magasin, entrepôt). A Sainte-Monique, l'église dont la commune tire son nom devrait ainsi être désacralisée et trouver une autre utilité.

L'église, « *fermée et cadenassée l'été dernier* », selon le Quotidien, n'est en réalité plus utilisée depuis 2017 ; les paroissiens ont autorisé sa mise en vente le 16 octobre 2019. La mairie souhaite lui donner un autre usage, mais ne sait pas encore lequel. « *Une étude de faisabilité est en cours [...] même si les choses progressent, la municipalité n'a pas encore acquis le bâtiment et préfère se montrer patiente [...] On ne veut pas d'un éléphant blanc [une réalisation monumentale inutile et coûteuse – NDLR] où il ne se passe rien et en plus être obligés de payer le chauffage* », explique le maire Mario Desbiens.

En juin 2020 l'ancienne mairesse Denise Gendron expliquait son projet dans le Courrier Sud : « *une salle multifonctionnelle dans la nef. Une partie du chœur serait conservée intacte, avec quelques bancs à l'avant pour permettre le culte pendant quelques années encore. Au jubé, des chambres seraient aménagées pour les touristes [...] Ce serait une expérience unique au Québec de coucher dans une église, explique la mairesse, qui prévoit de conserver l'orgue [de 1893] pour d'éventuelles soirées de concert* ».

Construite en 1892-93 et érigée en paroisse le 6 novembre 1899, Sainte-Monique est une église de la fin du XIXe restaurée au cours du XXe siècle. Depuis juin dernier, elle est officiellement à vendre avec une pancarte d'agent immobilier sur son terrain. Dans le même secteur, une autre église a été vendue récemment, Saint-Zéphirin de Courval, un an et demi après avoir été mise en vente officiellement.

Une pratique religieuse en baisse de 10% par an avant le Covid ?

« *Ça fait cinq ans que nos états financiers sont dans le négatif. Nos revenus sont en forte baisse comme la pratique religieuse. En 2014 on prévoyait une diminution de 3 à 5% par*

année, mais elle se situe plutôt autour de 10%. Et depuis ce printemps la problématique s'accélère à la vitesse grand V parce qu'il n'y a pas eu de pratique religieuse, donc de rentrées d'argent, durant 4 mois en raison de la pandémie », expliquait Michel Lemire, président d'assemblée de fabrique, au Courrier Sud en juin dernier.

Sources : *le Quotidien* (14/2/2021), *Le courrier sud* (15/6/2020)